

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2022)

Heft: 145: Essen mit Genuss = Manger avec plaisir = Mangiare con gusto

Rubrik: Consultation avec le Prof. Dr méd. Ulrich Roelcke

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Consultation avec le Prof. Dr méd. Ulrich Roelcke



Le Prof. Dr méd. Ulrich Roelcke est spécialiste FMH en neurologie. Il exerce au sein du cabinet de groupe neurologique Neurobasel sis à Bâle et il est membre du comité consultatif de Parkinson Suisse.
Photo : m&D.

Quand commencer la médication ?

J'ai reçu le diagnostic de Parkinson il y a presque deux ans. Mes récentes lectures soulignent l'importance du diagnostic précoce. Lors de ma première visite, mon neurologue m'a suggéré de commencer la médication. Devant mon hésitation, il m'a dit que je pouvais aussi attendre, que je ne passerais à côté de rien. Je ne prends pas encore de médicaments et pour l'instant, je ne présente qu'un léger tremblement au niveau de la main droite. Mon dernier examen neurologique n'a mis en évidence que peu de changements depuis le diagnostic. D'après le spécialiste, c'est moi qui décide quand commencer la médication. Je ne sais vraiment pas quoi faire.

Le diagnostic précoce de la maladie de Parkinson n'a pas toujours des conséquences thérapeutiques immédiates. Pour justifier la prise d'un médicament antiparkinsonien, il est important d'identifier les symptômes dans le cadre d'une anamnèse et d'un examen clinique et neuro-

logique. Si d'évidentes tensions musculaires, des troubles de la mobilité ou des tremblements sont constatés, la médication s'impose. Si la personne concernée remarque des symptômes mineurs, qui ne la gênent pas outre mesure au quotidien, il est possible de repousser le début de la médication et de réexaminer le bien-fondé de cette décision au fil du temps. En d'autres termes, la justification d'une médication dépend de l'importance subjective des éventuels handicaps au quotidien, ainsi que des résultats de l'examen neurologique.

Agonistes dopaminergiques

Je suis atteint du Parkinson depuis plus de dix ans. Jusqu'à présent, la prise de Madopar® (200/50 mg trois fois par jour) me permettait de continuer à travailler et tenait la maladie en échec. Or ces derniers temps, la situation s'est détériorée : tantôt, il m'est impossible de bouger, tantôt je suis pris de mouvements involontaires et je ne peux pas tenir en place. Mon médecin envisage de me prescrire un agoniste, mais je redoute les effets secondaires.

Au cours de l'évolution de la maladie de Parkinson, la capacité de stockage du neurotransmetteur dopamine diminue dans les cellules nerveuses (neurones). En conséquence, la prise de Madopar® provoque bel et bien une production de dopamine, mais le neurotransmetteur n'est souvent pas libéré autant qu'il le faudrait. Une libération trop intense peut entraîner une mobilité excessive (hyperkinésie), tandis qu'une capacité de stockage réduite peut induire des blocages (on parle de fluctuations). Dans cette situation, deux options prédominent : d'une part, l'augmentation du nombre de prises de Madopar® et

l'éventuelle réduction légère de la dose simple. D'autre part, le complément de la médication par un agoniste à action prolongée (qui imite l'effet de Madopar®). Dans ce cas également, il convient de vérifier si la dose de Madopar® peut être réduite.

Tremblements cinétiques

Mon père a 75 ans. Quand il exécute des tâches manuelles, il tremble. S'il ne fait rien, il ne tremble pas. Est-ce typique de la maladie de Parkinson ?

La maladie de Parkinson est caractérisée par des tremblements qui surviennent au repos et ne s'expriment pas de manière symétrique à droite et à gauche. D'après votre description, les tremblements de votre père surviennent lors des activités manuelles, et non au repos. Il peut s'agir d'un tremblement qualifié d'essentiel ou de familial. Certains troubles hormonaux (par exemple une hyperthyroïdie) ou médicaments peuvent également déclencher les symptômes que vous décrivez. En l'absence de tremblement de repos, la situation doit être évaluée en premier lieu par la ou le médecin de famille. Si la ou le généraliste ne décèle aucune cause, la consultation d'un(e) neurologue s'avère judicieuse. Ce(tte) spécialiste saura apprécier la présence d'un tremblement essentiel ou familial et évaluer la pertinence d'un traitement médicamenteux.

Vous trouverez d'autres questions et réponses sur www.parkinson.ch/fr

Vous avez des questions sur la maladie de Parkinson ?

Écrivez à : Parkinson Suisse, rédaction
8132 Egg, presse@parkinson.ch